

Réf: Dossier N° : 19817

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CAPITAL EMERGENCE CONSULTING COTE D'IVOIRE

» en abrégé «CEC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY SICOGLI, GOYAVIERS, 25 BP 1522
ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 11 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CAPITAL EMERGENCE CONSULTING COTE D'IVOIRE » en abrégé «CEC ».

Objet: Prestation de service en éducation, formation continue, études, audits, conseils et accompagnement, tourisme, commerce, import-export, gestion d'entreprises. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié au moins par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY SICOGLI, GOYAVIERS, 25 BP 1522
 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur YOUSOUF BAKAYOKO.

COGERANT: Monsieur MAMADOU COULIBALY.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-504 du 12/01/2016 au Tribunal du Commerce
 d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°564 du 12/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

